

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

9th November 1994

IMPORTANT MEETINGS 11 NOVEMBER of FINANCE COMMITTEE (FC) and TRIPARTITE EMPLOYMENT CONDITIONS FORUM (TREF)

Summary: *the FC will meet on Friday 11 November at 10.00 am, and TREF will meet immediately afterwards. Important discussions will take on the questions of staff representation and the annual adjustment of salaries and pensions.*

Staff representation:

we have reached agreement with the Director General concerning our proposed modifications to the Staff Rules and Regulations (SR&R) on staff representation and concertation: they make the SR&R conform to the long standing practice of internal concertation as well with the decisions taken in June by the CERN Council when it approved the creation of TREF. These texts will be discussed in TREF on Friday with the delegates of the Member States.

Adjustment of salaries and pensions for 1995:

inflation in Geneva has been very low this year, one percent. During the FC meeting in September, several Member States indicated their intention not to adjust salaries at all since inflation was so low (last year, the same States deemed fit to judge that staff should not be compensated for inflation as it was too high). The adjustment for 1995 will be discussed by the FC then by TREF on Friday.

We fear in all seriousness that the Member States are preparing to refuse all indexation during many years, without taking into account the five-yearly review of remuneration which is underway. It will be the same story for the indexation of pensions.

We must therefore have regular contact with you from now until the end of the year. That is why the Staff Council at its meeting of today 9 November, endorsed the following proposals of the Executive Committee:

- to publish a **FLASH** immediately following the FC and TREF meetings resuming the situation;
- to hold the following three meetings where more details can be given and discussions can be take place.

Thursday 17 November

3.30 pm to 5.00 pm

SL Auditorium (in French)

Friday 18 November

9.30 am to 11.00 am

Main Auditorium (in French)

Friday 18 November

2.30 pm to 4.00 pm

Main Auditorium (in English)

Together we will see what must be done

**LE 11 NOVEMBRE PROCHAIN, IMPORTANTES RÉUNIONS
DU
COMITÉ DES FINANCES
ET
DU FORUM TRIPARTITE SUR LES CONDITIONS D'EMPLOI (TREF)**

Résumé: le Comité des Finances se réunira vendredi 11 novembre à 10 heures, TREF se réunira juste après. Des discussions importantes auront lieu sur la représentation du personnel et sur l'adaptation annuelle des salaires et des pensions.

Représentation du personnel:

nous venons d'obtenir du Directeur général qu'il accepte nos propositions de modifications aux Statut et Règlement du personnel (S&R) sur la représentation du personnel et la concertation: elles mettent les S&R en accord avec la longue pratique de la concertation interne ainsi qu'avec les décisions du Conseil de l'Organisation en juin dernier lorsqu'il a approuvé la création de TREF. Ces textes seront discutés dans TREF avec les délégués des États membres le 11 novembre après-midi.

Adaptation des salaires et des pensions pour 1995:

l'inflation à Genève a été faible cette année, un pour-cent. Lors du Comité de Finances du mois de septembre dernier, plusieurs États membres ont manifesté leur intention de ne pas adapter les salaires du tout puisque l'inflation était si faible (l'année dernière, les mêmes États avaient jugé bon de ne pas compenser l'inflation parce qu'elle était trop élevée...). L'adaptation sera discutée par le Comité des Finances puis par TREF le 11 novembre au matin.

Nous craignons sérieusement que les États membres s'apprêtent à refuser toute indexation pendant de nombreuses années, sans même se préoccuper de l'examen quinquennal des rémunérations qui est en cours. Et qu'il en de même pour l'adaptation des pensions.

Nous devons donc nous tenir en contact avec vous régulièrement d'ici à la fin de l'année. C'est pourquoi le Conseil du Personnel de ce jour, 9 novembre, a approuvé les propositions du Comité Exécutif, ci-dessous .

- **un FLASH** juste après la réunion du Comité des Finances et de TREF pour résumer la situation;
- trois réunions d'information plus complètes et de discussions avec vous:

**jeudi 17 novembre,
de 15h30 à 17h
Amphithéâtre SL (en Français),**

**vendredi 18 novembre,
de 9h30 à 11h
Amphithéâtre principal (en Français),**

**vendredi 18 novembre,
de 14h30 à 16h
Amphithéâtre principal (en Anglais).**

Nous verrons ensemble ce qu'il faut faire.

8 November 1994

8 novembre 1994

REMINDER TO MEMBERS OF THE STAFF ASSOCIATION

Subscriptions to the Staff Association and to the insurance against loss of salary for staff members will be deducted automatically by Finance Division from the salaries for December 1994 according to the standing orders which have been signed.

The subscription to the Staff Association is unchanged at 0.15% of the annual basic salary. The subscription to the loss of salary has increased to 0.12% of the annual basic salary due to increased claims (see Weekly Bulletin No. 43/94 for details).

If you wish to change any of the instructions you have given on your standing order, please note this must be done before

25 November 1994

by contacting the Staff Association Secretariat, tel. 4224 or 2819.

The procedures for non-staff members, fellows, associates, students and apprentices, remain the same, e.g. please contact the Secretariat in order to receive a payment slip (or come and pick one up) and then pay the amount requested, 10 or 20 CHF depending on your category, at the Swiss PTT office.

If you are not a member and wish to join, or have more information, contact the Staff Association Secretariat.

RAPPEL AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL

Les cotisations à l'Association du personnel et à l'assurance contre la perte de salaire seront prélevées automatiquement par la Division des finances sur les salaires de décembre 1994 pour les titulaires, selon l'autorisations permanentes déjà signées.

La cotisation à l'Association est maintenue à 0,15% de votre salaire de base annuel. Par contre, le renouvellement du contrat d'assurance contre la perte de salaire a entraîné une augmentation de la prime qui est maintenant fixée à 0,12% du salaire de base annuel (voir le Bulletin hebdomadaire n° 42/94).

Si vous désirez modifier les instructions données sur l'autorisation permanente, veuillez contacter le Secrétariat de l'Association du personnel au 4224 ou 2819 avant le

25 Novembre 1994

La marche à suivre pour les autres catégories du personnel, boursiers, attachés, étudiants et apprentis, reste la même. Vous êtes priés de contacter le Secrétariat pour recevoir le bulletin de paiement (ou passer le prendre) et ensuite payer le montant fixé, 10 ou 20 CHF selon votre catégorie, au Bureau des PTT Suisses.

Si vous n'êtes pas membre mais souhaitez le devenir, ou si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez contacter le Secrétariat également.

GARDERIE DU JARDIN D'ENFANTS

La Garderie du Jardin d'Enfants est ouverte tous les

MARDI et VENDREDI après-midi
de 13h.30 à 17h.30.

Pour de plus amples informations, vous pouvez téléphoner au 2819.

CLUBS

ELECTROSOLAIRE

ASSEMBLEE GENERALE

MERCREDI 16 NOVEMBRE 1994, À 20H.00
Salle de Conférence du Bâtiment 33

Ordre du jour

1. Résumé des travaux effectués cette année
 - Production d'hydrogène avec le soleil
 - Stockage et utilisation de l'hydrogène
2. Rapport financier et approbation des comptes. Cotisation 1995
3. Renouvellement du Comité
4. Les projets pour 1995
5. Le verre de l'amitié

ATTENTION. Les portes extérieures du Bâtiment 33 sont fermées après 18h.00, vous devez utiliser, soit votre carte d'accès qui ouvre la petite porte du Bâtiment 33, soit passer par l'intérieur du CERN.

PETANQUE

Championnat d'été U.C.G.P

Les résultats sont à lire de haut en bas.

CERN 1	15	8
FIAT AUTO 1	12	15
CERN 2	3	1
HAUTEVILLE 3	15	15
CERN 3	2	8
PTT 7	15	15

SECTION DES EXPOSITIONS ARTISTIQUES

La Section des Expositions Artistiques organise une exposition réservée à tout le personnel travaillant sur le site du CERN qui désire présenter ses travaux artistiques.

Elle se tiendra du 9 au 20 janvier 1995

Tous les éventuels exposants qui souhaiteraient y participer sont priés d'assister à une réunion d'information qui se tiendra le

Mercredi 23 Novembre 1994, à 12h.00
Secretariat de l'Association
Bâtiment 64 - R-002

* * *

ART EXHIBITION SECTION

The Art Exhibition Section is intending to put on an exhibition of work by all personnel working at CERN in the New Year.

The Exhibition will last from
9th to 20th January 1995

All members of the staff wishing to exhibit their work are requested to attend the preliminary briefing on:

Wednesday 23 November 1994, 12h.00
Staff Association Secretariat
Building 64 - R-002